



École BEDFORD

Procès-verbal de la rencontre du conseil d'établissement

Tenue le 21 février 2023, 18 h 00,

Au salon du personnel.

Sont présents : M. Smaïl Bourouina, enseignant
M. Nadir Chérifi, enseignant
M. Marcel Kaboré, parent
M. Amara Sidibe, parent
M. Darraj Said, parent

Sont présentes : Mme Djebbar Fatiha, directrice
Mme Alice Burca, technicienne en service de garde
Mme Yasmina Dehry, parent

Absents : M. Mohamed El Khamlichi, parent
M. El-Alaoui (membre public)

1. Ouverture de la réunion/vérification du quorum

Le quorum est atteint, la réunion commence à 18h11

Les représentants des enseignants se portent volontaires pour assumer le rôle de secrétaires lors de cette rencontre.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour a été adopté à l'unanimité

3. Adoption du procès-verbal de la réunion du 19 janvier 2023

Le procès-verbal de la réunion du 19 janvier a été adopté à l'unanimité après quelques modifications mineures.

4. Parole au public

En raison de l'absence d'un représentant, il n'y a pas de parole au public.

5. Points de consultation

Il n'y a pas de points de consultation.

6. Points d'approbation

6.1. Grille-matières 2023-2024

Mme Fatiha Djebbar informe les membres du CÉ que la direction et les enseignants ont élaboré une grille-matières basée sur des temps alloués en minutes. Elle précise également que les parents ont émis le souhait d'augmenter le temps dédié à l'anglais, mais cette proposition a été unanimement rejetée par les enseignants.

Elle la présente ensuite aux membres du CÉ en précisant que ces derniers ne peuvent pas la modifier.

Elle explique ensuite le contenu de cette grille :

Au primaire, pour le premier cycle, les élèves bénéficient de 666 minutes pour le français, 54 minutes pour l'anglais, 510 minutes pour les mathématiques, sans les sciences et technologie, 54 minutes pour l'art dramatique et 54 minutes pour la musique, deux périodes de 54 minutes pour l'éducation physique et 54 minutes pour l'éthique et culture religieuse, soit un total de 1500 minutes ou 25 heures par semaine pour toutes les matières obligatoires et prescriptives.

La répartition des minutes est définie par l'équipe école en fonction des besoins de l'école.

Un membre parent s'interroge sur la similitude de la grille-matières avec celle de l'année précédente.

Le représentant des enseignants, M. Smail, a répondu que le temps alloué est identique, bien que cette année chaque période dure 60 minutes. Cependant, à partir de l'année prochaine, elle sera de 54 minutes, plus les minutes d'accueil et de déplacement, ce qui équivaut à 60 minutes.

Un membre parent remet en question la pertinence de la grille-matières en fonction des réalités propres à chaque école. La direction a toutefois indiqué que la grille proposée est la meilleure pour notre école, en raison des difficultés des élèves en français, notamment en lecture.

Un parent s'interroge sur les critères de sélection ayant guidé l'élaboration de la grille horaire.

La direction précise que ces critères relèvent du projet éducatif de l'école.

Pour donner suite aux doléances émises par certains parents concernant l'ennui manifesté par quelques élèves durant les cours de musique, un membre parent a interpellé la direction pour suggérer une adaptation du contenu des cours. La direction a pris en compte les préoccupations des parents et a exprimé son intention de discuter avec l'enseignante.

La direction a également souligné que l'enseignante de musique suit la progression des apprentissages du Ministère (PDA) et que son travail auprès des élèves est remarquable.

Mme Fatiha Djebbar est soucieuse de répondre aux demandes des parents et cherche à trouver un compromis en envisageant de proposer des activités parascolaires en anglais au troisième cycle.

Elle fait savoir qu'il existe une compagnie spécialisée en éducation offrant des cours de sciences en anglais avec une approche immersive. Cependant le tarif proposé est jugé excessif.

Cette compagnie propose en effet des ateliers en science sur une période de 20 semaines.

Un membre parent s'interroge sur la pertinence de ces ateliers, car selon lui, les élèves ont avant tout besoin de maîtriser la communication en anglais, étant donné que cela revêt une grande importance pour leur cursus scolaire et qu'en science on utilise généralement un langage technique.

Mme Fatiha Djebbar précise que cette proposition est soumise à une certaine réserve, car le coût de ces ateliers s'élève à 12400 \$.

Un membre parent souligne que la proposition de la direction est positive en estimant que c'est la première fois qu'une solution est proposée pour aider les enfants à améliorer leur anglais. Il souhaiterait donc son application dès la prochaine rentrée scolaire.

Un autre membre parent propose une levée de fonds pour financer le projet proposé par la direction.

La direction souligne que les enfants auront la possibilité d'améliorer leurs compétences en anglais pendant leur cursus scolaire (au secondaire, au Cégep et à l'université), mais il est essentiel de privilégier le français pour le moment, car les enfants rencontrent des difficultés importantes dans cette matière.

La grille-matières a été approuvée par six membres, tandis qu'un membre s'est abstenu.

6.2. Sorties éducatives

Deux sorties éducatives ont été proposées par la direction et approuvées à l'unanimité par le CÉ.

La première sortie se déroulera le vendredi 24 février et concerne le groupe 62 qui participera à une compétition robotique à l'école Calixa Lavallée en collaboration avec l'organisme Fusion jeunesse.

La deuxième sortie aura lieu le 22 mars et concerne tous les groupes de 5^e année qui se rendront au Centre des Sciences. Toutes ces sorties sont entièrement gratuites.

7. Points d'information

7.1. Direction

La direction informe les membres que des activités sont prévues pour les enfants, le 6 mars, au retour de la semaine de relâche. Ces activités comprennent une session de rigodon (dance folklorique), le matin, animée par une accordéoniste au cours de laquelle les enfants auront la chance de chanter et de danser sur de la musique traditionnelle québécoise. L'après-midi sera consacré à la tire d'érable.

Elle informe également que la bibliothèque de l'école est désormais accessible aux élèves pour l'emprunt de livres, à compter de la fin de la semaine de relâche

Elle informe par ailleurs que le 19 janvier, la députée de la circonscription de Montroyal-Outremont-Côte-des-Neiges, la directrice des communications du CSSDM ainsi que la DGA ont visité l'école.

Le 9 mai prochain, il est prévu l'inauguration officielle de l'agrandissement de la nouvelle partie de l'école.

Les travaux de réfection des toilettes de l'école sont terminés et ces dernières sont désormais prêtes à être utilisées.

Pendant la période de relâche, des employés procéderont à l'enlèvement des roulottes extérieures, ce qui permettra de libérer plus d'espace dans la cour des grands.

La direction informe par ailleurs qu'un réaménagement de la cour d'école et du stationnement est prévu dans deux ans.

La direction et M. Smail, au nom de l'ensemble du corps enseignant, expriment leur gratitude envers les parents pour leur générosité et leur reconnaissance envers les enseignants durant la semaine dédiée à ces derniers.

7.2. Personnel enseignant

Un membre parent exprime le désir d'obtenir des explications et des arguments de la part des enseignants concernant la grille-matières.

M. Smail, représentant des enseignants, explique que l'ajout d'une heure d'anglais réduirait le temps consacré aux autres matières en raison des contraintes horaires (25h/sem.). Il souligne également l'importance des arts et de l'expertise des enseignants spécialisés dans ces domaines.

Les écoles secondaires cherchent souvent à offrir des concentrations en musique, en sport ou autre, et en retirant un art pour augmenter les cours d'anglais, les enfants seraient privés d'un développement en français ou de l'opportunité d'acquérir des compétences clés pour leur développement et leur épanouissement.

Les activités artistiques comme la musique et l'art dramatique ont des avantages multiples, notamment en renforçant l'apprentissage des autres matières. Des études ont en effet montré que les compétences développées dans la musique et l'art dramatique peuvent être transférées à d'autres domaines comme les mathématiques, la lecture, l'écriture et les sciences. Enfin, ces activités offrent une éducation inclusive qui respecte les différences et les compétences de chaque enfant, indépendamment de leurs capacités physiques ou intellectuelles.

Un parent membre admet que les arguments présentés par les enseignants sont pertinents et qu'il a maintenant une meilleure compréhension des enjeux liés à l'augmentation d'une heure d'anglais et de ses répercussions sur les autres matières, en particulier les arts.

7.3. Service de garde

La responsable du service de garde a informé les parents de la fermeture de l'école pendant la semaine de relâche en raison du manque d'inscriptions régulières, malgré un maximum de 38 inscrits pour une journée.

Elle informe également que seules quatre écoles du CSSDM seront ouvertes pendant cette période.

Un parent membre pose une question sur la possibilité de contester cette fermeture malgré le nombre important d'inscriptions.

La direction répond en précisant que c'est M. El Khamlichi, représentant au comité de parents, qui devrait transmettre les doléances et le mécontentement des parents à la direction générale.

La responsable du service de garde a également informé les parents que les relevés d'impôts sont disponibles sur la plateforme mozaïk et qu'un ordinateur est disponible au secrétariat pour aider les parents à comprendre la procédure d'impression de leurs relevés.

8. Points divers

Un parent a soulevé une préoccupation concernant la présence de glace à l'entrée de l'école maternelle. La concierge, Mme Chantale, a été informée de la situation et fait tout son possible pour déneiger les zones glissantes.

Par souci de sécurité, la direction recommande aux parents d'emprunter la ruelle comme alternative afin d'éviter tout risque de chute ou d'accident. De plus, la direction a informé les membres que les élèves des 2^e et 3^e cycles sortiront par la porte 6 qui donne accès directement à la grande cour une fois que la roulotte et les toilettes mobiles auront été retirées.

9. Levée de l'assemblée

La réunion a pris fin à 19h50.



Y. Dehry

Présidente du CE



Fatima Djebbar

Directrice